

C'est possible !

Cependant, prenez le temps de lire attentivement : toutes les associations de Cotravaux n'accueillent pas les mineurs et l'âge minimum requis peut varier.

Autant y aller sans traîner les pieds...

Comme sur tous les chantiers, les bénévoles partagent des temps de travail et des temps de vie collective. Sur les chantiers organisés pour des groupes de mineurs (Chantiers « Ados »), le temps de travail n'excède pas les 25h hebdomadaires. Des temps de loisirs sont proposés durant le séjour. Tous ces moments du quotidien permettent de faire des découvertes, de rencontrer des jeunes et des personnes d'horizons différents.

En France

Les chantiers internationaux de bénévoles sont ouverts à toutes et tous et, chaque année, les associations de Cotravaux accueillent près de 2.000 bénévoles âgés de moins de 18 ans sur leurs chantiers (sessions « ados » ou intégration de quelques mineurs sur des sessions ouvertes aux majeurs).

Cadre : La réglementation « jeunesse et sports » sur les accueils collectifs de mineurs s'applique aux chantiers de bénévoles. Selon le nombre de mineurs accueillis, les séjours sont déclarés auprès des directions départementales (DDCS/DDCSPP) en « accueil collectif » ou « séjour spécifique ».

Encadrement : Selon le nombre de mineurs accueillis et le type d'accueil, les chantiers sont encadrés par une équipe d'animation : directeur de séjour, animateurs vie de groupe (formés par l'association et titulaire du BAFA si besoin), animateur technique.

A l'étranger

Ne comptez pas partir sur un chantier si vous avez moins de 16 ans (rares exceptions quand il s'agit de groupes préconstitués – cf. fiche « groupe »). L'organisation des séjours à l'étranger relève de la responsabilité des partenaires du pays. Pensez que vous serez avec des bénévoles d'autres nationalités. L'organisation du voyage, comme pour tout autre chantier, incombe au bénévole.

Age

Plutôt à partir de **15 ans**. 13 ou 14 ans pour certaines associations. A partir de 17 ans, les bénévoles peuvent en France, si le chantier le permet, rejoindre un chantier de majeurs, avec une autorisation parentale.

Quand ?

Les chantiers durent deux à trois semaines. Plus nombreux l'été, il est toutefois possible de trouver un chantier pendant des vacances scolaires et même dans l'année.

Frais d'inscription

Le bénévole règle des frais d'inscription et/ou des frais de séjour dont le montant total varie entre 100 euros (si le mineur rejoint un chantier adulte), et 500 euros pour un chantier, selon le pays où il se déroule. Les bénévoles peuvent s'inscrire dès la sortie des programmations, à partir de janvier pour les chantiers du printemps, à partir de mars pour les chantiers d'été. Pour cela, se rapprocher des associations organisatrices qui vous renseigneront sur les modalités d'inscription.

Préparation

Quelques associations vous invitent à des soirées ou week-ends d'information. N'hésitez pas à y participer : c'est l'occasion de mieux connaître les projets et l'association. Lire attentivement, les informations et les documents transmis par les associations avant le chantier : présentation du projet, informations pratiques...

CONTACTS

Concordia

64 rue Pouchet – 75017 Paris
01 45 23 00 23
info@concordia.fr

En France :

- Age : à partir de 15 ans
- Chantiers ados (15-17 ans)
- Accueil individuel avec autorisation parentale

A l'étranger : Allemagne (15 -26 ans), Belgique, Finlande, Islande, Estonie, Turquie, Corée du Sud, États-Unis, Italie, Espagne...

Chantiers Jeunes Provence Côte d'Azur

La Maison des Chantiers - La Ferme Giaume, 7 Avenue Pierre de Coubertin
06150 Cannes la Bocca
04 93 47 89 69
cjpc@club-internet.fr

Seulement en région Provence-Alpes-Côte d'azur

- Age : 13-17 ans
- Session de 13 jours durant l'été – 1 semaine pendant les autres vacances scolaires (zone B)

Frais spéciaux selon le lieu de résidence

Solidarités Jeunesses

10 rue du 8 mai 1945 - 75010 Paris
01 55 26 88 77
workcamp@solidaritesjeunesses.org

En France :

- Age : à partir de 15 ans
- Chantiers ados (15-17 ans)
- 17 ans : accueil individuel avec autorisation parentale
- Durée : 2 à 3 semaines

A l'étranger : dans plusieurs pays d'Europe

Jeunesse et Reconstruction

10 rue de Trévisse - 75009 Paris
01 47 70 15 88
info@volontariat.org

- Age : à partir de 16 ans
- Principalement à l'étranger : Allemagne, Finlande, Estonie, Espagne, Lituanie, Turquie, Islande
- Chantier basé sur l'interculturel

Études et Chantiers

9 rue sous les Augustins – 63000 Clermont Ferrand
workcamps@etudesetchantiers.org

France : chantiers ados en Auvergne, Île-de-France

- Age : 14-17 ans
- Rares projets pour les 11-13 ans
- 20 bénévoles français et étrangers par chantier

Etranger : Europe (Belgique, Estonie, Allemagne, Italie)

Service Civil International

75 rue du Chevalier Français- 59800 Lille
03 20 55 22 58
sci@sci-france.org

- Age : plus de 16 ans
- Accueils possibles sur quelques chantiers en Europe
- Projets dans le cadre d'échanges de jeunes (programmes européens) / Weekend de préparation
- Groupe d'ados (voir fiche « groupe »)

Union REMPART

1 rue des Guillemites – 75004 PARIS
01 42 71 96 55
contact@rempart.com

En France :

- Dès 13 ans, ouverts aux étrangers
- Séjours déclarés pour les sites accueillant des groupes d'adolescents 14-15 ans
- 17 ans avec autorisation parentale
- Durée : 15 jours
- Période : été et quelques vacances scolaires

Pas d'envoi de mineurs à l'étranger

Des associations locales ou régionales peuvent accueillir des jeunes de leur région sur des chantiers qu'ils organisent. Pour plus d'informations, prendre contact avec leur collectif :

CORAC en Provence Alpes Côte d'Azur :

corac.paca@gmail.com / 04 92 58 77 72

Réseau d'acteurs du travail volontaire

11, rue de Clichy - 75009 PARIS

Tél. : 01.48.74.79.20 informations@cotravaux.org



#Cotravaux



[Chantiers Internationaux de Bénévoles](#)